



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DE LA VILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le / 2 DEC. 2020

La ministre

à

Mesdames et messieurs les
préfets de département

Copie à : Mesdames et messieurs
les préfets de région

Référence : D20017194

Objet : Publication des financements associatifs sur le programme 147

Par une lettre ouverte au Président de la République, une centaine de maires ont alerté sur la situation dans les quartiers prioritaires dans un contexte de crise sanitaire et économique. Cet appel a été entendu par le gouvernement et le Premier Ministre s'est engagé à ce que 1% du plan de relance bénéficie directement aux QPV.

Il est apparu également dans les échanges avec les maires concernés que les actions mises en œuvre par l'Etat dans ces territoires sont insuffisamment connues. Or dans le prolongement du discours du Président de la République du 14 novembre 2017, le gouvernement a engagé une mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers et opéré un investissement inédit dans la politique de la ville avec une hausse de 20% du programme 147 en 2019 et une augmentation de 10% prévue par le projet de loi de finances pour 2021.

Cet investissement a été renforcé dans le cadre de la réponse gouvernementale à la crise avec, outre les mesures des différents ministères, le déploiement des quartiers d'été, la mise en place d'un fonds exceptionnel pour le soutien aux associations de proximité et, entre autres, l'octroi d'une prime à 5000 entrepreneurs.

Le Ministère de la Ville soutient chaque année plus de 8500 associations pour une enveloppe totale de 250 millions d'euros abondée en 2020 par différentes enveloppes (fonds exceptionnel d'avril 2020 pour la continuité éducative, quartiers d'été et d'automne, quartiers solidaires) faisant des associations le principal relai du ministère dans les quartiers prioritaires.

Par mesure de transparence, j'ai demandé à l'Agence nationale de la cohésion des territoires de publier la liste des associations et structures soutenues au niveau national par le programme 147. Je vous demande en parallèle de communiquer à votre niveau sur les associations financées dans vos territoires.

Cette liste fera apparaître les sommes attribuées à chaque association, la commune d'implantation et la thématique.

Vous veillerez à accompagner cette publication d'une communication adaptée permettant de valoriser localement l'action de l'Etat en faveur des associations des quartiers prioritaires.

Je vous remercie de tenir mon cabinet informé des réactions éventuelles que suscitera cette publication.



Nadia HAI